

Question d'actualité de Caroline Cassart, Députée,
à Willy Borsus, Vice-Président et Ministre de l'Economie,
du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
du Numérique, de l'Aménagement du territoire,
de l'Agriculture, de l'IFAPME
et des Centres de compétences, concernant
L'impact du Brexit pour le secteur laitier

Monsieur le Ministre,

Les exportations de produits alimentaires vers l'Union européenne sont en berne et c'est le secteur laitier qui en est le plus impacté. Les exportations de lait et de crème vers l'UE ont chuté de plus de 90 %!

Dans le même temps, le Royaume-Uni demande une prolongation de sa période de grâce jusqu'au 30 septembre et Fevia Wallonie (Fédération de l'industrie alimentaire wallonne) alerte et réclame du soutien suite aux conséquences de la crise sanitaire pour le secteur. Monsieur le Ministre, quelle est la position du Gouvernement wallon à cet égard?

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

J'en profite pour remercier encore une fois les services techniques pour leur diligence et l'ensemble de leur support pour l'exercice de nos travaux.

Madame la Députée, en ce qui concerne la problématique des produits agroalimentaires et du lait en particulier, il est vrai que nous sommes dans une situation instable, et vous avez raison d'exprimer des préoccupations à ce propos.

D'une part, on sait que, prochainement – le 17 octobre, je crois –, les autorités britanniques vont refixer un certain nombre de règles sanitaires, de règles à l'importation, d'éléments qui vont avoir des conséquences administratives pour les entreprises et pour les exportateurs.

D'autre part, même si le lait de Wallonie représente de l'ordre de 5,8 millions d'euros, le pourcentage direct d'exportations depuis la Wallonie vers le Royaume-Uni est limité, l'impact indirect venant des autres marchés étant considérable.

Vous aurez probablement eu votre attention attirée par le fait que le Royaume-Uni passe des accords ou va passer des accords de libre-échange avec un certain nombre d'autres pays, qui sont de grands acteurs agricoles, comme la Nouvelle-Zélande, et à l'avenir certainement d'autres pays.

On doit donc s'attendre, dans cette volonté d'ouverture et d'autosuffisance britannique, à des impacts sur nos marchés. C'est la raison pour laquelle l'AWEx est mobilisée de manière à soutenir nos exportateurs et les flux commerciaux. On doit aussi diversifier nos endroits, nos destinations et nos partenariats extérieurs au Royaume-Uni.

La réserve d'ajustement, ce fameux BAR dont on parle, va aussi mobiliser des moyens dont nous allons disposer à concurrence d'un peu plus de 340 millions d'euros pour la Belgique, avec une part wallonne, de manière à être concrètement aux côtés des entreprises. Ne rien faire, en cette matière comme en d'autres, serait hasardeux, voire aventureux.